



La FCM souhaite la bienvenue au 200^e membre du programme Partenaires dans la protection du climat, la Ville de St. Albert

Le 4 mars, St. Albert (Alberta) – Basil Stewart, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Summerside (Î.-P.-É.), souhaite la bienvenue au 200^e membre du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), la Ville de St. Albert. PPC est un réseau d'administrations municipales canadiennes qui se sont engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à lutter contre les changements climatiques.

« Nous sommes ravis que St. Albert ait emboîté le pas à de nombreuses autres municipalités, qui posent des gestes concrets et mesurables pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a expliqué M. Stewart. La FCM s'engage à aider St. Albert à franchir ces étapes, que ce soit en lui facilitant l'accès à un financement du Fonds municipal vert de la FCM ou en lui fournissant des ressources élaborées conjointement avec d'autres municipalités qui participent déjà au programme. »

L'adhésion du 200^e membre au réseau de PPC marque une étape importante pour le programme. Les administrations municipales demeurent à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques depuis la création de PPC en 1994. En décembre 2009, la FCM a publié un nouveau rapport intitulé *Agir sur le terrain – Le rôle des municipalités dans la lutte contre les changements climatiques*, montrant que le gouvernement fédéral peut relancer sa stratégie nationale sur les changements climatiques en établissant des partenariats avec les municipalités pour des projets communautaires rentables.

La grande participation des municipalités de toutes les provinces et de tous les territoires a une incidence mesurable sur les émissions. En 2009, les membres de PPC ont fait état de réductions des émissions de 1,3 million de tonnes. « Nous sommes très fiers d'accueillir notre 200^e membre et espérons que cet excellent réseau utile continuera de prendre de l'expansion », a déclaré M. Stewart.

« La Ville de St. Albert est ravie de se joindre à ce partenariat et d'intensifier son travail dans le domaine de la protection du climat, a déclaré Nolan Course, maire de St. Albert. Notre collectivité a à cœur la durabilité de l'environnement et sait que ce type de collaboration donnera lieu à un environnement plus sain pour les résidents actuels et les générations futures. »

PPC est un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI – les Gouvernements locaux pour le développement durable. PPC est le volet canadien de la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection), qui mobilise plus de 900 collectivités à travers le monde. Le programme utilise un cadre en cinq étapes pour orienter les collectivités dans l'évaluation et la réduction de leurs émissions de GES : 1) dresser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et établir les prévisions; 2) établir un objectif de réduction des émissions; 3) élaborer un plan d'action local; 4) mettre en œuvre le plan d'action local; 5) surveiller les progrès et présenter les résultats.

En moyenne, les membres de PPC ont investi 110 000 \$ pour mener à bien les trois premières étapes du programme pour leurs activités municipales. Souvent, les municipalités constatent que ces coûts sont compensés par les économies d'énergie réalisées une fois que les mesures d'atténuation sont mises en œuvre. Une aide financière peut être obtenue auprès du Fonds

municipal vert^{MC} de la FCM, qui offre des subventions couvrant jusqu'à 50 % des coûts jusqu'à concurrence de 350 000 \$ pour la réalisation des étapes deux et trois.

Le FMV peut également offrir des subventions pour des études de faisabilité, ainsi que des subventions et des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché pour des projets d'immobilisations en vue de la mise en œuvre des mesures prises à l'étape quatre. Les programmes provinciaux peuvent également offrir un financement complémentaire.

Le programme Partenaires dans la protection du climat est administré par le Fonds municipal vert de la FCM.

La FCM est la voie nationale des administrations municipales depuis 1901. Elle soutient l'aménagement de collectivités durables pour une qualité de vie élevée en favorisant des administrations municipales fortes, efficaces et responsables.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Partenaires dans la protection du climat

Devin Causley
Agent de programme principal
Fédération canadienne des municipalités
Fonds municipal vert
Téléphone : 613 907-6370
Courriel : dcausley@fcm.ca
<http://fmv.fcm.ca/fr/Partners-for-Climate-Protection/>

Ville de St. Albert (Alberta)

Leah Jackson
Gestionnaire de l'environnement
Téléphone : 780 459-1746
Courriel : ljackson@st-albert.net
www.stalbert.ca/

Fonds municipal vert de la FCM

Lorie Boucher
Gestionnaire, Communications et marketing
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Téléphone : 613 907-6298
Télécopieur : 613 244-1515
Courriel : lboucher@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv